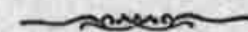




HOPITAL-CAMFROUT

(GUTFFROUT, en 1516.)



Prieuré dépendant de l'abbaye de Landévennec, connu sous le nom de *Caristan*. Il ne faut pas confondre ce prieuré avec celui de Camfrou, dépendant de l'abbaye de Daoulas, qui était situé sur la rive droite de la rivière de Landerneau, non loin du passage de Kerhuon. L'église du prieuré est sous le vocable de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

EGLISE PAROISSIALE

La grande route nationale traverse le bourg, à l'Est de l'église, du côté de l'abside qui est sans grand caractère artistique, de sorte que les touristes passent en y donnant un coup d'œil distrait, sans soupçonner la petite merveille d'art qui s'épanouit à l'autre extrémité.

Au fond d'une petite anse, dans laquelle monte la marée venant de la rade de Brest, s'élève le portail occidental, qui est la page d'architecture et de sculpture la plus riche, la plus correcte et la plus élégante qui se puisse imaginer.

A quelques cents mètres de ce point, sont exploitées les

carrières qui fournissent la belle et fine pierre de Kersanton ; or, la façade de l'église de L'Hôpital est comme le triomphe de cette pierre, grâce à laquelle se sont développés d'une manière si prodigieuse le talent et l'habileté des sculpteurs de la région, dans le cours du xv^e siècle et du xvi^e.

Dans cette façade, nous trouvons :

La porte centrale avec son arc à anse de panier, encadrée par des moulures prismatiques très déliées, accostée de pilastres ou colonnes prismatiques tordues en spirale, puis couronnée par une contre-courbe feuillagée dont les crossettes ne sont plus absolument gothiques et commencent à donner le gras et l'arrondi gracieux de la Renaissance.

Au-dessus de cette ordonnance, trois blasons dont l'un supporté par deux anges, un autre par deux lions, et celui du milieu habilement encastré dans le fleuron supérieur de la contre-courbe.

Dans les contreforts et la frise comprise entre les deux bandeaux horizontaux, cinq niches à coquilles, avec mêmes encadrements et mêmes couronnements que la porte, mais où l'on sent s'affirmer davantage le style nouveau-venu de la Renaissance ; la niche médiane abrite une belle et très correcte statue de NOTRE-DAME DE PITIÉ, tenant sur ses genoux le corps inanimé de son Divin Fils.

A l'ordonnance supérieure, trois cadres rectangulaires, terminés par des rubans en accolade, coquille et frise feuillagée ; les deux latéraux enfermant des écussons supportés par des anges et surmontés de crosses abbatiales, ce qui indiquerait les blasons des abbés de Landévennec ; le cadre du milieu présentant une targe supportée par deux lions, surmontée d'un casque ayant pour cimier un lion. Plus haut, montent les pinacles couronnant les contreforts, puis le clocher avec sa tourelle d'escalier.

Le style de l'intérieur rappelle les églises voisines du Faou et de Rumengol. On y trouve les statues suivantes :

Notre Seigneur en croix, entre la Sainte Vierge et saint Jean ; — Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ; — saint Yves ; — saint Sébastien ; — *Ecce-Homo* ; — saint Jean-Baptiste ; — une jolie sainte Barbe gothique, avec cette inscription sur le socle : JEHAN . FIST . FAIRE . lan M V^{cc} XI (1511).

Dans le chœur, est un ange tenant un écusson portant en sculpture la Couronne d'Epines, les trois clous de la Passion, les Mains, les Pieds, le Cœur transpercé par la lance, ce qui indiquerait peut-être l'existence d'une confrérie des Cinq Plaies. Cette représentation se retrouve en d'autres églises, notamment à Pleyben ; à la chapelle de N.-D. des Cieux, à Huelgoat ; à la chapelle de Saint-Conval, à Hanvec.

Une confrérie de Saint-Yves était établie à l'Hôpital-Camfrou, dès 1687, et les archives départementales possèdent la liste des confrères à cette époque.

Les préminences appartenaient à l'Abbé de Landévennec et au seigneur de Kerallio.

1506, 22 Avril. — Accord entre Jean (du Vieux-Chastel), abbé de Landévennec, et Fr. Yves Le Ruzic, prieur du prieuré de N.-D. Camfrou, d'une part, et noble homme Hervé de Kerguennec, S^{sr} de Lesquiffiou et de Kerallio, d'autre part, lequel seigneur, se disant en possession d'avoir une tombe eslevée et armoyée de ses armes et de mettre ses dites armes au plus haut lieu de la chapelle de N.-D. de Camfrou, à raison de son manoir de Kerallio, armes que les dits Abbé et Prieur avaient fait oster, d'où s'était ensuivi un procès pour lequel terminer, les dites parties accordent, à condition que le dit S^{sr} de Kerguennec aurait sa tombe du côté du Midi et que ses armes pourraient être mises en la vitre de la chapelle de Saint-

Sébastien, en sorte que les dits Abbé et Prieur mettent au-dessus celles de l'abbaye, et ce parce que le dit S^{sr} de Kerguennec donne à la dite chapelle trois pièces de terres...
Notaires : Jean Omnès Kermordruc, et Christophe du Menez.

INVENTAIRE DE LA CHAPELLE, EN 1554

« Un calice o sa plataine d'argent doré, o sa custode de cuyr. »

« Un autre calice d'argent, auquel sont les armes de feu Vieux chastel, prieur de ce prieuré » (1).

Un autre calice d'étain.

Une chasuble de velours.

Une autre chasuble étole et fanon de satin blanc à laquelle sont les armes des Keroullay.

Quatres autres chasubles.

Quatre chandeliers de cuivre avec trois lions au-dessous.
Cinq autres plus petits.

« Cinq ceintures non *benecquées* et trois *benecquées* » (?).

L'inventaire de 1636 relève « quatre missels romains et un parisien » (2).

EXTRAITS DES COMPTES, EN 1639

Mémoire des mises faites par Yvon Bras le jeune, pour la croix d'argent en 1639 :

(1) Ces armes portaient trois fasces accompagnées de 10 hermines 4, 3, 2, et 1, ce sont ces mêmes armes qui ont été trouvées, lors de la démolition d'un bâtiment des Ursulines de Quimper, qui occupaient l'ancienne maison des Abbés de Landévennec, à Quimper.

(2) Archives départementales.

« Dit avoir payé le soir que M. Pepin vint loger au bourg de l'Hôpital, pour souper 19^s et pour son cheval 6^s.

« Item le dimanche matin pour le déjeuner du dit S^r Pepin 9^s.

« Diverses autres mises pour la dite croix, qui se montent à 18^l 3^s.

« Pour l'étui et la dite croix, tant de façon qu'en matière, ainsi qu'il paraît par marché fait avec noble homme Pepin, maître orfèvre à Landerneau, 656^l (1).

« Plus pour la façon de deux petites cloches qui sont en la dite croix et qui n'étaient pas comprises au marché susdit, 5^l. »

« A maître Pierre Le Cam, peintre, pour peindre le tableau (retable) qui est au-dessus du maître autel, 50^s.

« Au prédicateur le lundi de Pasques, 32^s. »

En 1672. Marché avec noble homme Nicolas Bruneau, maître brodeur, demeurant à Quimper, pour une chasuble et deux tuniques en damas et orfrois de satin blanc, et broderies d'or pour 325^l.

PRIEURS

1394. 9 Décembre, Rolland Berenger, prieur de l'église non collégiale de Notre-Dame de Ganfrou, au diocèse de Quimper, permute avec

1394. Guillaume Le Marhec, chanoine de Léon.

1489. Frère Guillaume du Vieux chastel est prieur de Galfrou.

(1) Le Compte de 1683 nous donne une description plus complète de cette belle croix : « Elle a deux figures à chaque côté, savoir Notre Dame et S^t Jean, avec la figure du Crucifix devant et une autre Notre Dame derrière, et huit figures d'apôtres au-dessous et deux clochettes attachées à chacun des bras. »

1502. Frère Jehan de Manfuricq.
 1516. Frère Yves Le Ruzec, prieur de Garzfrou.
 1545. Hervé Kerret, religieux de Landévennec, prieur
 commandataire de l'Hôpital-Camfrou.
 1568. Frère Charles Kerdréal.
 1590. Vénérable et noble personne Louis Lansulyer,
 prieur de Cavfrou, demeurant au couvent de Landé-
 vennec.
 1626. Christophe Picot.
 1635. David Brossard.
 1637-1653. Sylvain Marbœuf, profès des bénédictins de
 St-Maur de St-Melaine de Rennes.
 1664-1695. Nicolas Asselin.
 1709. Dom Hilaire Bonnet.
 1746-1764. Révérend Père Marclan.
 1780-1783. Antoine Moranges.

En l'absence des Prieurs, l'Hôpital-Camfrou était des-
 servi par des CHAPELAINS du clergé séculier, dont voici
 quelques noms :

1630. Guillaume Ollivier.
 1635. Golvin Gludic.
 François Cevaer.
 1643. Gabriel Herrou.
 1653-1672. François Le Jourdouin.
 1707. Jean Le Morvan et Dérédec, dont la pension
 était pour chacun de 60 livres par an.
 1735. Olivier Chottard.
 1790. François Cren ; prêta le serment.

Leur nomination appartenait au Prieur, représenté le
 plus souvent par le Prieur du monastère de Landévennec,
 quoique ce droit ait été à différentes reprises contesté,
 comme on le voit notamment par la pièce suivante :

En 1653, François Le Cevaër, demeurant au village de
 Toulbelori, en Irvillac, déclare avoir desservi depuis 1634 la
 chapelle de L'Hôpital-Camfrou, jusqu'au dimanche 6 Juil-
 let 1653, que Monsieur de Cornouaille (M^{sr} du Louet) « pas-
 sant par la dite église priorale et en présence du peuple fit
 défense au dit Cevaër d'exercer plus dorénavant la dite
 charge, mettant en sa place Dom François Le Jourdouin,
 sans que le dit Cevaër sache aucunement le sujet ni la rai-
 son, attendu que de son temps il est bien mémoratif » que
 le Prieur du dit prieuré ou son procureur avait toujours
 établi et nommé un prêtre à l'Hôpital.

Un procès s'ensuivit, comme le déclare en 1672, 5 Avril,
 devant notaires, François Le Jourdouin, lui-même. Il rap-
 porte qu'en 1653, lors de la destitution de Cevaër et sa
 nomination par l'Evêque, il demeura 15 mois dans cette
 charge, tandis que se déroulait le procès entre l'Evêque et le
 Prieur, touchant la nomination du Curé de L'Hôpital-Cam-
 frou. Le procès s'étant conclu en faveur du Prieur, François
 Le Cevaër fut réintégré mais seulement pour quelque
 temps, car la caducité de François Cevaër étant manifeste,
 le Prieur le remplaça sur la recommandation de l'Evêque
 de Quimper par le dit François Jourdouin qui, depuis
 16 ans, a joui pacifiquement de cet office « sauf que le lundi
 de Pâques 1672, il en fut troublé par Jean-François Le
 Muzellec, se disant curé et opérant pour le Recteur de Han-
 vec, » dont il demande acte.

C'est ainsi que, le 19 Avril 1707, le Prieur de Landéven-
 nec protestait contre le Recteur de Hanvec qui, de sa pro-
 pre autorité, avait établi le S^r Chottard, chapelain de
 L'Hôpital.

RECTEURS DEPUIS LA RÉVOLUTION

1805. Olivier Marhic, né à Fresbusec, en St-Eloy, en 1743, prêtre en 1771 ; placé à Plogonnec, Lopérec, puis à Lanvoy, en Hanvec ; c'est là qu'il fut capturé pour être interné au château du Taureau le 30 Août 1792, puis déporté à Brême le 18 Août 1793. Nommé recteur de L'Hôpital en 1804, il devint recteur de La Roche-Maurice, où il mourut le 10 Février 1808.

1821-1829. Jean Provost, de Plouguin.

1829-1835. Jean-Marie Le Grand, de Briec.

1835-1839. Guillaume Bariou, de Meilars.

1839-1859. Jean Masson, de Tréflaouéan.

1859-1860. Urbain Riou, de Cléder.

1860-1864. Joseph Le Roux, de Cléden-Poher.

1864-1869. Yves Pavec, de Guengat.

1869-1904. Christophe Tourbiez, de Quimper.

1904-1911. Jacques Hamon.

1911. Pierre Tanguy, de Henvic.

